

# Arbres coupés dans la forêt de Meudon : dialogue de sourds entre les associations écologistes et l'ONF

Un bras de fer oppose le gestionnaire du massif à des habitants dont la pétition pour « sauver la forêt de Meudon » a dépassé les 40 000 signatures. Si les deux parties partagent l'amour de ce bois, les diagnostics et les logiques diffèrent. Le patron de l'ONF et une militante environnementale nous expliquent pourquoi.

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



Meudon (Hauts-de-Seine). Les désaccords entre les associations de défense de la forêt et l'Office national des forêts

Des promeneurs, des cyclistes, des coureurs se partagent l'espace en bonne intelligence : ce week-end, [la forêt de Meudon](#) a fait le plein. Ce massif d'un millier d'hectares aux portes de Paris, à cheval sur les Hauts-de-Seine et les Yvelines, est au cœur d'un profond désaccord entre [l'ONF \(Office national des forêts\)](#) et plusieurs associations de défense de l'environnement.

Celles-ci ont lancé [une pétition contre le mode d'exploitation de cette forêt urbaine](#). En quelques semaines, le texte a recueilli plus de 40 000 signatures. Il dénonce notamment « la création de chemins d'exploitation en abattant les arbres sur des voies parallèles de 4 m de large tous les 24 m sur toute la forêt » et « l'exploitation industrialisée des forêts urbaines avec ces engins ».

« La forêt va être transformée en larges bandes d'arbres parallèles », assurent les signataires qui parlent de « déforestation » de la forêt de Meudon. En somme, pas touche « aux forêts franciliennes (1,7 % des forêts françaises) et urbaines, poumon vert pour 20 % de la population du pays ! », expliquent les pétitionnaires.



Meudon, le 8 avril. Avec ses 1 000 ha à deux pas de Paris, la forêt de Meudon attire 4 millions de visiteurs par an. LP/Olivier Bureau

La semaine dernière, Michel Béal, patron de l'ONF pour l'ouest de la région, a longuement rencontré les associations à l'initiative de la pétition et en particulier Irène Nenner, responsable d'Environnement 92 et de Chaville Environnement. « Je n'ai pas de doute qu'il aime sincèrement la forêt mais nous n'avons pas la même logique », résume la militante.

troisième mission de l'ONF est d'en assurer le renouvellement. » Trois impératifs qui impliquent de trouver un équilibre et de faire des choix.

## **« On vend du bois parce qu'on a dû en couper, pas le contraire »**

L'ONF doit canaliser et informer le public, organiser le stationnement, éviter qu'il ne dégrade le massif etc. Cette dimension est logiquement plus importante dans une forêt urbaine comme Meudon ou Fosse-Reposes, à quelques minutes de Paris, que dans une zone rurale. Il doit aussi en assurer la sécurité en éliminant tout risque de chute de branches ou d'arbres le long des sentiers et cela passe par des opérations d'élagage et des coupes de sécurité dans un massif perpétuellement surveillé par les agents de l'office.

Là où le fossé se creuse entre l'ONF et les associations, c'est sur l'aspect régénération de la forêt. « Une forêt est une société avec toutes les classes d'âge. Nous, forestiers, veillons sur les jeunes pousses, sur les jeunes plantations qui sont l'avenir de la forêt. On doit favoriser les plus jeunes qui seront les arbres centenaires de demain, illustre Michel Béal. On est obligé d'intervenir. La forêt ne peut pas être mise sous cloche sinon les jeunes arbres seraient étouffés. » D'où les coupes qui irritent les associations.



Meudon, le 22 mars. François Blondel, technicien forestier en forêt de Meudon, a animé pour le compte de l'ONF une balade pédagogique dans le cadre de la Journée internationale des forêts. LP/Olivier Bureau

« On coupe pour des motifs de sécurité, des raisons sanitaires liées au bouleversement climatique et pour la sylviculture, quand on enlève un arbre au profit d'un autre. L'aspect commercial n'est jamais prioritaire. On vend du bois parce qu'on a dû en couper, pas le contraire », insiste le patron de l'ONF. Et pour extraire un tronc de plusieurs tonnes, il n'y a pas pléthore de solutions. Il faut des engins mécanisés.

Selon l'ONF, la technique du cloisonnement, avec ces chemins d'exploitation, évite aux engins de rouler partout et d'abîmer le sol sur une plus grande surface : « Ces couloirs ne servent que le temps de la coupe et, ensuite, ne seront pas utilisés pendant dix ans. Deux ans après, la végétation a déjà largement repoussé. »